



COMITE HAUTE-SAVOIE CYCLISME



AQUIZIO



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

AGENCE NATIONALE
DU SPORT



Sportmidable



Savourez nos terroirs

Carrefour  CLUSES

Challenge Access 2024

Ouvert aux coureurs des catégories Access 1, Access 2, Access 3 et Access 4. Les non-licenciés et les licences Pass Découverte et Pass Accueil Jeune ne sont pas pris en compte et ne marquent pas de points. Les épreuves Access ne sont pas ouvertes aux coureurs des catégories Épreuves de masse et Loisir.

10 épreuves sélectionnées sur l'ensemble du département

1	21 avril 2024	Prix du Printemps , Scionzier	VC Cluses Scionzier
2	28 avril 2024	Championnat Départemental FFC74, Évires	Comité Départemental FFC74
3	1er mai 2024	Grand Prix de Chavanod, Chavanod	ES Seynod
4	16 juin 2024	48 ^{ème} Prix de Feigères, Feigères	VC St-Julien en Genevois
5	29 juin 2024	2 ^{ème} Nocturne des Dronières, Cruseilles	Annecy Cyclisme Compétition
6	28 juillet 2024	Grimpée de la Ramaz, Mieussy	Comité Départemental FFC74
7	25 août 2024	51 ^{ème} Grand Prix de la Municipalité, Rumilly (annulé)	VC Rumillien
8	15 septembre 2024	78 ^{ème} Prix du Faucigny, Scionzier (annulé)	VC Cluses Scionzier
9	29 septembre 2024	Grand Prix de la St-Pierre en Faucigny	Bonneville Arve Borne Cyclisme
10	13 octobre 2024	Test Chrono de Scientrier, Scientrier	Comité Départemental FFC74

CLASSEMENT GÉNÉRAL : par addition de points après chaque épreuve

Récompenses :

* Au classement général final après les 10 épreuves :

- Récompenses aux trois premiers Access 1, aux trois premiers Access 2, aux trois premiers Access 3 et aux trois premiers Access 4

Engagements : auprès du club organisateur

Renseignements : Patrick BOVO – bvpk74@gmail.com - Tél. 06.13.82.22.98 (règlement ci-dessous)

Catégories :

Challenge ouvert à tous les coureurs **licenciés F.F.C.** des 4 catégories Access :
Access 1 ; Access 2 ; Access 3 ; Access 4.

Épreuves :

10 épreuves sélectionnées par le Comité d'Organisation, réparties sur l'ensemble du département. Plusieurs types d'épreuves sont retenus afin de donner une chance à tous les coureurs (course en ligne, course en circuit routier, critérium, course de côte et contre la montre).

Classement :

Sur la base des classements publiés sur le site internet du Comité Régional Auvergne Rhône Alpes, chaque épreuve attribue un nombre de points :

- aux 10 premiers de la catégorie Access 1 :

1^{er}, 15 pts; 2^{ème}, 12 pts 3^{ème}, 10 pts; 4^{ème}, 8 pts 5^{ème}, 6 pts; 6^{ème}, 5 pts 7^{ème}, 4 pts; 8^{ème}, 3 pts 9^{ème}, 2 pts; 10^{ème}, 1 pt

- aux 10 premiers de la catégorie Access 2 :

1^{er}, 15 pts; 2^{ème}, 12 pts 3^{ème}, 10 pts; 4^{ème}, 8 pts 5^{ème}, 6 pts; 6^{ème}, 5 pts 7^{ème}, 4 pts; 8^{ème}, 3 pts 9^{ème}, 2 pts; 10^{ème}, 1 pt

- aux 10 premiers de la catégorie Access 3 :

1^{er}, 15 pts; 2^{ème}, 12 pts 3^{ème}, 10 pts; 4^{ème}, 8 pts 5^{ème}, 6 pts; 6^{ème}, 5 pts 7^{ème}, 4 pts; 8^{ème}, 3 pts 9^{ème}, 2 pts; 10^{ème}, 1 pt

- aux 10 premiers de la catégorie Access 4 :

1^{er}, 15 pts; 2^{ème}, 12 pts 3^{ème}, 10 pts; 4^{ème}, 8 pts 5^{ème}, 6 pts; 6^{ème}, 5 pts 7^{ème}, 4 pts; 8^{ème}, 3 pts 9^{ème}, 2 pts; 10^{ème}, 1 pt

Coureurs des clubs organisateurs : à l'occasion de chaque épreuve organisée par un club, chaque coureur du club organisateur participant en tant que bénévole et présent sur place le jour de l'épreuve se verra attribuer 7 points au challenge, et cela sans limitation du nombre d'organisations. La liste de ces coureurs devra être remise par courriel le jour de l'épreuve à Patrick Bovo (pkbv@orange.fr) ainsi qu' une copie à Jean-Yves Voisin (marie-louise.voisin@wanadoo.fr).

Changements de catégorie en cours de saison :

Les coureurs qui montent d'une catégorie (de Access 4 en Access 3 ; de Access 3 en Access 2 ; de Access 2 en Access 1) sont exclus du classement de la catégorie quittée, mais se voient attribuer pour leur nouvelle catégorie un bonus équivalent à la moitié des points acquis dans la catégorie quittée. Par exemple, un coureur Access 3 ayant marqué 35 points au challenge Access 3 et montant en catégorie Access 2 sera exclu du challenge Access 3 mais repartira directement au challenge Access 2 avec 18 points. Les coureurs qui montent de Access 1 en catégorie Open conservent leurs points et restent classés au challenge Access.

Classement final du challenge :

Le classement général est défini en additionnant le nombre de points obtenus à chaque épreuve. Le vainqueur du challenge est le coureur qui a le plus de points après les 10 épreuves, à condition d'avoir marqué au moins 2 fois des points. En cas d'ex æquo, les coureurs seront départagés par le nombre de 1^{ère} place, puis de 2^{ème} place, etc. En cas d'égalité finale, le classement de la dernière épreuve disputée sera déterminant.

Remise des prix :

Une réception sera organisée par le Comité Départemental F.F.C. de Haute-Savoie à laquelle seront invités les partenaires, diverses personnalités, les organisateurs des 10 épreuves ainsi que les coureurs récompensés. Les coureurs absents à cette réception ne pourront prétendre à leur prix.

Comité d'organisation :

Jean-Yves VOISIN, Patrick BOVO, Emmanuel CHAUSSARD.

Un responsable sera désigné pour chaque épreuve. Le Comité d'organisation se réserve le droit de modifier ce règlement en cours de saison et est seul habilité à régler tous les litiges concernant les classements. Les détails techniques et les classements paraîtront régulièrement sur le site internet du Comité Départemental FFC de Haute-Savoie : <http://www.cyclisme-haute-savoie.fr/>